

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002542

Dénomination nationale : Energie et génie climatique

Spécialité : Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables

Présentation de la spécialité

Ouverte depuis 2006, cette licence forme des professionnels capables de concevoir, mettre en œuvre, assurer le suivi de réalisations d'installations énergétiques du bâtiment et apporter des améliorations aux installations existantes. Les métiers visés sont ceux de gestionnaire de projets dans les bureaux d'études techniques du bâtiment, de conducteur de travaux chez les installateurs, de technico-commercial chez les fabricants, d'économe des flux, d'agent de développement en collectivités locales, en associations et organismes liés à l'énergie. La formation est située à Marseille, et portée par l'Institut universitaire de technologie de Marseille. Elle accueille un public en formation initiale, en formation continue et en alternance via des contrats de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	31
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	1 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	84 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	36 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquête nationale 3 enquêtes : à 6, 12 et 24 mois de l'établissement	NC de 60 % à 96 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Cette formation s'ajoute à la licence professionnelle « Gestion et maintenance des installations énergétiques » et complète utilement l'offre de formation de l'université dans le secteur de l'énergie et du développement durable. La formation se justifie pleinement du fait d'une forte demande dans le domaine porteur de l'environnement, des économies d'énergie et du développement durable. Le nombre très élevé de candidatures à l'entrée montre par ailleurs l'engouement des étudiants et le rayonnement de cette licence. Celle-ci n'intègre cependant pas d'étudiants issus de L2 et les effectifs sont, de manière inexplicable, nettement plus faibles en 2007/2008 et 2008/2009.

Les conventions passées et signées avec les différents acteurs de l'énergétique et l'ouverture en contrat de professionnalisation montrent le fort intérêt pour la formation du milieu professionnel. L'implication des professionnels y est également très forte. L'insertion professionnelle est très satisfaisante pour les enquêtes à douze et vingt-quatre mois mais s'avère insuffisante pour l'enquête à six mois relative aux diplômés de 2009 : les poursuites d'études et les recherches d'emploi y représentent une proportion assez élevée des diplômés. On aurait par ailleurs souhaité que figure au dossier l'enquête nationale pour les diplômés de 2007. La création d'un site dédié qui permet de communiquer sur la formation et l'animation de l'équipe pédagogique procède également d'une démarche innovante très intéressante.

- Points forts :
 - Le très bon positionnement.
 - Une formation très attractive.
 - L'animation de l'équipe et de la formation à l'appui d'un site internet.
 - La forte implication des professionnels.
 - L'ouverture à la formation continue et aux contrats de professionnalisation.
- Points faibles :
 - La quasi-absence de public de licence générale.
 - Le taux d'insertion médiocre pour l'enquête à six mois.
 - L'absence d'enquête nationale.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Avec la montée en puissance des formations sur les énergies renouvelables, l'évolution vers les contrats de professionnalisation permet de se différencier de l'offre existante. Dès lors, il faudrait chercher à développer plus encore la proportion du public sous contrat de professionnalisation. Par ailleurs, il conviendrait de veiller à éviter un accroissement des poursuites d'études. On devrait également chercher à intégrer des L2 dans la formation en communiquant auprès des filières de licence générale, et en faisant évoluer les critères de sélection des candidatures. Enfin, il conviendrait d'intégrer des représentants du public et d'anciens élèves dans le conseil de perfectionnement.